

N° 4

Du 23 décembre 1909.

Acte de consentement au mariage de Fauray André, marié,
âgé de vingt-neuf ans, demeurant à Saint-Rambert, Hb.
Boche (Rhône), fils majeur de deffunt Fauray Charbonnet
Barnique Marguerite, sans profession, domiciliée au Compagnon
en cette commune, avec Bonin Louise, sans
profession, âgée de vingt ans, domiciliée à S^t Cyr
au Mont Dor (Rhône).

Fauray André

Déliné par Barnique Marguerite
Veuve Fauray, âgée de soixante-quatre ans, qui consent
au mariage de son fils,

Dressé par nous, officier de l'Etat civil
soussigné, en exécution de l'art. 14 de la loi du 20 juin 1896.

L'officier de l'Etat civil
Berger